

santé et, avec votre permission, monsieur l'Orateur, je lirai maintenant un extrait de l'exposé du ministre. Je cite:

J'ai dit que la cigarette causait du tort à l'individu comme à la collectivité. Le dommage causé à l'individu peut être démontré bien facilement. Le tabac est la principale cause du cancer du poumon. De plus, les fumeurs de cigarettes, plus que les non-fumeurs, sont sujets à d'autres genres de cancer. Ce n'est pas la seule accusation que l'on puisse porter contre la cigarette. Du fait qu'elle affecte les poumons, elle produit des maladies respiratoires chroniques, notamment la bronchite et l'emphysème. Ceux qui ont souffert des quintes de toux forte et douloureuse causées par la cigarette savent de quoi je parle. Demandez à n'importe quel sportif. A titre de simple expérience personnelle, je pourrais demander à tout gros fumeur d'essayer de sprinter sur 200 verges, ou de courir le mille. Attendez qu'il revienne essoufflé et haletant. Vous me direz alors si leur système respiratoire est en bon état.

Ce n'est pas tout. Si vous étudiez le rapport, vous remarquerez que le taux des hommes terrassés par une attaque cardiaque est supérieur de 70 p. 100 chez les fumeurs. Le danger est particulièrement grand pour les jeunes fumeurs et ceux d'âge moyen, le risque de ce genre d'attaque chez eux étant de deux à trois fois plus élevé que chez les non-fumeurs du même âge. Or, la maladie coronarienne est la principale cause de décès dans notre pays. Dans l'ensemble, il n'y a aucun doute que la cigarette diminue l'espérance de la vie. En fait, on estime que chaque cigarette fumée raccourcit la vie d'environ 8 minutes. Ainsi, un homme de 32 ans qui fume un demi-paquet à un paquet complet de cigarettes par jour, réduit de 5 ans en moyenne son espérance de vie.

Voilà, monsieur l'Orateur, l'opinion du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui fait remarquer que les fumeurs de cigarettes sacrifient en fait des parties importantes de leur vie.

Certains, maintenant, se posent probablement cette question: Si la cigarette est tellement nuisible, pourquoi ne pas l'interdire? La réponse est la suivante: L'industrie du tabac constitue un élément important de l'économie canadienne, et sa suppression serait désastreuse du point de vue de l'économie et du marché de l'emploi. Je me reporte de nouveau au rapport de 1969 du comité permanent de la Chambre à l'effet que la cigarette constitue la base d'une économie agricole prospère en Ontario et d'une autre, moins importante, au Québec. La culture du tabac constitue également une industrie de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le tabac est le deuxième produit agricole canadien d'exportation après le blé et, cette année, la vente de tabac à cigarettes séché par cheminée s'élève à environ 170 millions de dollars.

L'industrie du tabac emploie, à elle seule, approximativement 50,000 travailleurs à plein temps ou à temps partiel, et plus de 10 autres millions de personnes travaillent à son traitement et à sa transformation. En 1968, les impôts fédéraux et provinciaux, avec ceux sur les sociétés, se sont élevés à 723 millions de dollars. Or, plus de 75 p. 100 de cette somme va au trésor fédéral. Les répercussions économiques ne s'arrêtent pas là. La production de tabac est écoulée par 90,000 détaillants—toujours selon le rapport de 1969 du comité permanent—et par 650 grossistes et distributeurs. Le chiffre de la publicité de la cigarette atteint 25 millions de dollars par année.

Il est donc évident que l'interdiction de fabriquer la cigarette et de la vendre non seulement nuirait sérieusement à l'économie canadienne, mais encore réduirait des milliers de Canadiens au chômage. Il faudrait cependant considérer l'envers de la médaille et tenir compte aussi

[M. Guay (Saint-Boniface).]

des dommages causés à l'économie du pays par la cigarette.

On estime que les pertes causées par la cigarette, au Canada, en 1966, s'élevaient à 388 millions de dollars. Le cancer du poumon représente une perte de 56 millions, les maladies coronariennes, de 201 millions, la bronchite chronique, de 14 millions, l'emphysème, de 7 millions, les autres affections, de 96 millions, et, enfin, les incendies causés par la cigarette, de \$13,500,000.

Les témoignages entendus lors des séances du comité, en 1968 et en 1969, sont probablement la meilleure garantie que l'on puisse donner de ces sombres statistiques.

L'Association médicale canadienne a été très catégorique dans sa définition du danger que présente la cigarette pour la santé. Je cite son mémoire:

Le plus pathétique des bilans de maladies, d'infirmités et de décès.

Le communiqué de l'Association ajoute que les bienfaits apportés par l'abandon de la cigarette en font une question de médecine préventive revêtant une importance aussi grande que la pasteurisation du lait, la purification de l'eau et l'addition de fluor et l'immunisation.

Le mémoire, au sujet des querelles médicales qui pouvaient survenir, se lit aussi:

Nous croyons qu'il suffit de faire remarquer qu'il n'existe plus de controverse scientifique en ce qui concerne le danger que présente la cigarette. Les premières observations statistiques ont été confirmées par l'observation clinique et les preuves fournies sont maintenant considérées comme des faits par la médecine canadienne.

L'Association des médecins de langue française du Canada, un autre groupement médical, a apporté un témoignage dans le même sens lors des séances du comité permanent. Au cours d'un exposé qu'elle a fait devant le comité...

• (1620)

[Traduction]

M. Danforth: A quoi cela rimait-il?

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, le député m'a signalé une chose d'une importance vitale pour lui, pour moi et pour d'autres. Même si j'ai la parole, j'ai pensé lui donner une réponse écrite. J'espère que les députés vont tolérer cette façon d'agir et me permettre de poursuivre.

[Français]

L'Association a parlé de l'énorme changement qui peut s'opérer lorsqu'un individu abandonne la cigarette. Voici un extrait de ce mémoire:

Il est très fréquent de constater que les symptômes des effets de la cigarette ont diminué chez les anciens fumeurs depuis qu'ils ont arrêté de fumer: ils crachent moins, toussent moins et ont moins de souffles pulmonaires. Les expériences quotidiennes actuelles démontrent également que les complications chirurgicales sont plus fréquentes chez les fumeurs que chez les non-fumeurs.

Des centaines d'autres avertissements ont été lancés, bien sûr, au cours des séances du comité permanent, contre le danger que présente la cigarette, plusieurs d'entre eux étant des plus alarmants.

Monsieur l'Orateur, j'aurais encore plusieurs choses à dire; cependant, j'en arriverai à la conclusion la plus tôt possible.

A la conférence de 1964, une jeune fille d'Ottawa fréquentant l'école secondaire, M^{lle} Hilary Lips, a fait un rapport dont j'aimerais citer certains passages. Voici:

Il peut nous arriver de lire un article sur les douleurs que ressent celui qui se meurt de cancer du poumon et d'être pris de panique